

[Accueil](#) » [Le projet des Cherpines](#)



## Le projet des Cherpines

### « La surdensité, ça suffit »

L'ASC, l'ANPVA et Sauvegarde Genève lancent l'association citoyenne « **Cherpines Autrement** ». Son but est d'assurer la qualité de vie des futurs habitants de Confignon et de protéger l'environnement exceptionnel dans lequel les Cherpines vont s'insérer en limitant la forte densité prévue.

L'association s'oppose au projet actuel du PLQ des Cherpines, qui est basé sur une densité de construction extrêmement élevée, et ne répond pas à la volonté d'une partie importante de la population genevoise, qui souhaite au contraire de la qualité et non de la quantité au niveau du logement. Ce PLQ ne tient pas suffisamment compte de la réalité climatique d'aujourd'hui et des besoins environnementaux.

2800 logements / 7'000 habitants – un indice d'utilisation du sol (IUS) de 1.2 au lieu de 1.0 initialement prévu – un indice de densité (ID) moyen de 2.5 (avec des pics à 2.9). En comparaison, les indices de densité (ID) de Cherpines-Rolliet sont de 1.5, Saint-Mathieu 1.9 et Belle-terre 1.8.

**On va entasser sur un petit périmètre ~ 9500 habitants**  
(7000 sur Confignon et 2500 sur Plan-les-Ouates)

## Introduction

C'est une association dont le but est principalement de préserver la nature dans la plaine de l'Aire et d'assurer un développement de qualité dans le respect de l'environnement (région du vallon de l'Aire, rivière Aire, terres agricoles et forêt environnante) pour le quartier des Cherpines.

Trois associations de la région et du canton de Genève se sont rassemblées et mobilisées sous le nom d'Association « Cherpines Autrement » afin de protéger cette précieuse zone de verdure, rassembler, informer les citoyens et financer les aspects juridiques.

## L'Association « Cherpines Autrement » est composée de :



- Association pour la Sauvegarde de Confignon et environs (ASC)
- Association Nature et Patrimoine du Val d'Aire (ANPVA)
- Sauvegarde Genève

## Nos valeurs

### Respecter l'environnement

À la vue des changements climatiques actuels, il est important de tenir compte des recommandations des spécialistes de l'aménagement et de lutter contre les îlots de chaleur et de protéger le paysage et l'environnement qui existent déjà.



Il était question lors de la votation du référendum de 2011 d'un écoquartier.

Un écoquartier est un quartier durable, viable dont l'impact écologique est considérablement réduit et qui promeut les aspects sociaux, relationnels entre les habitants et le bien-vivre ensemble. Or, le concept n'est pas clairement défini et permet beaucoup de liberté dans son interprétation et sa réalisation.

**Apposer le label écoquartier sur un quartier très bétonné est pour le moins questionnable.**

Plus spécifiquement :

- **Réduction des consommations énergétiques** : meilleure **gestion des déplacements** avec limitation de la voiture et incitation à l'utilisation de transports à mobilité douce (transports en commun, vélo) et à la marche.
- **Réduction des consommations d'eau** : les eaux pluviales sont récupérées et utilisées pour arroser les espaces verts, nettoyer la voie publique ou alimenter l'eau des toilettes.
- **Limitation de la production de déchets** : la collecte sélective des déchets est de rigueur, mais les déchets verts peuvent également être facilement compostés grâce à des emplacements prévus à cet effet – le compost pouvant ensuite être utilisé pour les jardins et espaces verts.
- **Favoriser la biodiversité** : suivant les écoquartiers, des mesures peuvent être prises ou encouragées pour permettre à une flore et une faune locale de s'épanouir.
- Les **matériaux de construction** utilisés et les chantiers peuvent faire l'objet d'une attention particulière (éco matériaux, meilleure gestion des déchets de chantier, réutilisation d'éléments dans le cadre d'une réhabilitation...).
- **Favoriser des liens sociaux** entre les habitants en créant des espaces communs et des espaces verts propices aux échanges dans une atmosphère saine et sereine.

Tenant compte de la situation géographique des Cherpines, les éléments suivants sont également à considérer :

- Limiter les constructions à au moins 100 mètres de l'Aire en créant des zones tampon comme mentionné dans le cahier de doléances "l'Aire, ses rives, sa plaine et son vallon".
- Limiter la pollution sonore et olfactive via la couverture de l'autoroute qui permettrait en plus la reconstitution de la césure verte et des terres agricoles.

## Assurer une meilleure qualité de vie

Le constat du mécontentement croissant des Genevois face à la qualité du développement urbain est très largement partagé au sein de la population. Tout comme est partagée la nécessité de concertation plus représentative des habitants et des associations citoyennes et d'en tenir compte.

### Garantir une densité raisonnable

Aujourd'hui, l'entier du quartier, tel qu'il est prévu, comptera environ 9'500 habitants dans 3800 logements, avec des espaces verts largement sous-dimensionnés et des îlots très compacts.

Il semble qu'il y ait une volonté de systématiquement minimiser les espaces requis pour les écoles et les activités sociales afin de maximiser le nombre de logements sur un périmètre donné et de rectifier ces lacunes par des constructions ultérieures qui viennent grignoter les espaces verts prévus (exemples : Saint-Mathieu, les Adrets, les Vernets, etc.).

 Usuellement, les équipements publics, sportifs et les parcs sont déclassés dans une autre zone d'affectation ne produisant pas de droits à bâtir (zone sportive, zone équipement public, zone de verdure). Aux Cherpines, cependant, pour donner à chaque propriétaire de terrains les mêmes droits à bâtir, l'entier du périmètre des Cherpines a été déclassé en 2011 en zone de développement 3 avec l'indice de densification en fonction, ce qui a engendré une surdensification des pièces de logements sur Cherpines/Confignon. (source : Le Confignon de mars 2022)

*Comparant cette densité à d'autres projets, on se rend compte de celle extrêmement importante prévue aux Cherpines (indice de densité ID 2,5 à 2,9). Exemples : Saint-Mathieu (ID 1,9), Belle-Terre (ID 1,8), l'Etang (ID 3,7). Le quartier des Cherpines avec un ID allant jusqu'à 2,9 est supérieur de 33% à Saint-Mathieu et donc extrêmement dense.*

Une telle densité de construction ne peut pas offrir un cadre de qualité et un cadre social sain pour ses futurs habitants.

*« Le concept d'aménagement du territoire est donc un facteur essentiel de la biodiversité mais aussi de la santé humaine. Il est important de garder des zones vertes et d'établir un équilibre entre les différents milieux. »*

*Référence : Institut de médecine sociale et préventive de l'Université de Berne avec l'étude « Paysages à votre santé » soutenue par la **Fondation suisse pour la protection et l'aménagement du paysage** et l'**Association Médecins en faveur de l'environnement**. Source : <https://www.st-gingolph.ch/wp-content/uploads/2018/06/dossierdepresse.pdf>*

## Questionner la politique de croissance

Le besoin en logements est une conséquence de la politique économique menée par un canton. À Genève, la politique économique actuelle se veut attractive pour les entreprises, ce qui crée un besoin de logements supplémentaires, besoin malheureusement illimité. Et malgré la multitude des constructions, nous sommes toujours en pénurie de logements.

Sur les 20 dernières années, il y a eu une augmentation de 20 % de la densité à Genève (selon l'OCSTAT), une augmentation de 27% de la population et 83% d'augmentation fiscale et malgré tout, le budget du canton est toujours déficitaire. A noter que Genève est déjà l'une des villes les plus denses au monde et la plus dense de Suisse, avec plus de ~12'800 personnes par kilomètre carré. Plus dense que New York (10'000) ou même Bâle (7'100) et Zurich (4'798).

**Voulons-nous continuer dans cette direction ?**

# Finances – assurer les moyens financiers

Le financement du projet des Cherpines est un enjeu important pour la commune de Confignon, notamment a regard de sa situation financière précaire. Il est ainsi important que la commune s'assure de disposer de données financières précises lui permettant d'évaluer les coûts d'investissement et de fonctionnement liés à la réalisation des nouveaux quartiers afin de rechercher les financements adéquats.

Confignon est une commune endettée notamment en raison du développement du quartier de Cressy (CHF 22 millions à fin 2018 – selon la Cour des Comptes) qui va devoir faire face aux nombreux investissements aux Cherpines en matière d'équipements et d'espaces publics obligatoires (CHF 42 millions nets). À cela s'ajoute le coût des équipements culturels et sportifs, dont le premier chiffrage se monte à plus de CHF 100 millions.

Ces investissements font-ils porter un risque financier significatif sur la commune de Confignon et ses habitants ? (Rapport de la cour des Comptes, décembre 2019).

**Est-ce que c'est vraiment aux habitants actuels de Confignon de supporter à terme les coûts de ses futurs quartiers en sachant que ces projets sont très rentables au niveau immobilier ?**



## Propositions

Notre association s'oppose au PLQ des Cherpines tel que présenté et souhaiterait discuter de plusieurs options :

- **Revenir en terres agricoles** (reclassement). A la vue des nombreux projets de construction qui ont été développés ces 20 dernières années sur Genève, il est questionnable de vouloir bétonner encore plus la campagne genevoise.
- **Construire un quartier à faible densité avec des larges espaces verts**, des espaces de détente où la qualité de vie prévaut.
- **Revenir à la densité votée initialement en 2011 (IUS 1)** – Plan directeur de quartier (PDQ) en force – 2100 logements sur Cherpines-Confignon, ce qui représente ~5'300 habitants

## Dates clés

- Le PLQ des Cherpines en est aujourd'hui à l'enquête technique
- 29 novembre 2022 : présentation publique, avec le conseiller d'État, M. A. Hodgers
- Printemps 2023 : ouverture de l'enquête publique
- Printemps / été 2023 : présentation au Conseil Municipal de Confignon pour approbation



Situation géographique  
 Français ▾  
 Les Cherpines en images

Cherpines II – des chiffres

Le projet – plans et densité

Et si les Cherpines revenaient en terre agricole ?

Actualités

Appel aux dons

Association et statuts

Devenir membre

Contact

Mon compte

Politique de confidentialité

## ARTICLES RÉCENTS

 Lettre ouverte au Conseil d'Etat, aux député.e.s et aux citoyen.ne.s du canton de Genève concernant les Cherpines

Flyer Cherpines Autrement

Réactions à la séance de présentation de Cherpines Confignon le 8 octobre

AUX CHERPINES, IL Y A DES ARBRES ET DE LA BIODIVERSITÉ

Newsletter "Spécial Cherpines" de notre association membre – octobre 2024

Vos interventions – ce que vous devez savoir sur Cherpines II en toute transparence

Un projet trop dense – Cherpines Confignon – vidéo mars 2024

Revue de presse du 24 janvier 2023

La terre promise des Cherpines en 2011

Cherpines II – Les cartes d'ensemble

### MARS 2025

| L  | M  | M  | J  | V  | S  | D  |
|----|----|----|----|----|----|----|
|    |    |    |    |    | 1  | 2  |
| 3  | 4  | 5  | 6  | 7  | 8  | 9  |
| 10 | 11 | 12 | 13 | 14 | 15 | 16 |
| 17 | 18 | 19 | 20 | 21 | 22 | 23 |
| 24 | 25 | 26 | 27 | 28 | 29 | 30 |
| 31 |    |    |    |    |    |    |

« Oct

## CATÉGORIES

ACTUALITÉS

ASSOCIATION

CONFÉRENCES DE PRESSE

COURRIERS

DES CHIFFRES

ENVIRONNEMENT

HISTORIQUE

IMAGES  
 Français ▾  
MÉDIAS

PLANS

POINT DE LA SITUATION

SÉANCES D'INFORMATION

VIDÉOS

Aucun événement trouvé !

## HERPINES II – DES CHIFFRES

### Catégories

ACTUALITÉS

ASSOCIATION

CONFÉRENCES DE PRESSE

COURRIERS

DES CHIFFRES

ENVIRONNEMENT

HISTORIQUE

IMAGES

MÉDIAS

PLANS

POINT DE LA SITUATION

SÉANCES D'INFORMATION

VIDÉOS

Votre nom et prénom

Votre e-mail

Votre téléphone

 Français ▾

Votre adresse - rue et numéro

Votre code postal

Votre commune

Je désire devenir membre

J'ai pris connaissance des statuts de l'association et je les accepte

Message (facultatif)



ENVOYER

Partagez avec vos ami.e.s et collègues



Code QR - Cherpines Autrement

